

Allocution de Mr Janne SUVANTO, Représentant Résident du PAM en Mauritanie

Atelier de démarrage du projet « Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique »

Nouakchott, le 14 Août 2014
Hôtel Mauricenter

- *Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,*
 - *Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural*
 - *Monsieur le représentant de la FAO*
 - *Mesdames/Messieurs les représentants des régions,*
 - *Mesdames/Messieurs les représentants des départements ministériels,*
 - *Mesdames/Messieurs les représentants des Agences de coopération,*
 - *Mesdames/Messieurs les représentants de la société civile,*
 - *Honorables invités*
1. C'est pour moi un grand honneur de participer à l'ouverture de cet atelier de démarrage du projet : **Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique.**
 2. Je tiens d'abord à vous remercier tous, d'avoir accepté cette invitation et particulièrement ceux qui se sont déplacés de l'intérieur du Pays.
 3. Nous nous réjouissons d'avance la coopération avec le Ministère de l'Environnement et de Développement Durable que nous allons travailler à la renforcer de plus en plus tout comme avec nos autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce projet.
 4. Comme vous le savez, le changement climatique aujourd'hui est un fait et que ses conséquences commencent à se sentir dans beaucoup de régions du monde et la Mauritanie en fait partie. C'est l'un des pays du Sahel qui ont été les plus durement touchés par des sécheresses successives au cours des 30 dernières années et que cette situation risque de s'aggraver durant les prochaines décennies avec les implications sur la sécurité alimentaires des populations les plus vulnérables.
 5. Face à un tel phénomène, les pays doivent se préparer pour atténuer les impacts du changement climatique sur les ressources naturelles et les moyens de subsistance des communautés.

6. La solution c'est l'adaptation au changement climatique. En effet l'augmentation de la capacité d'adaptation au changement climatique constitue une réponse existentielle face aux effets qui vont se produire sur les décennies à venir. De ce fait, on doit prendre en considération ce nouvel élément dans l'élaboration des plans de développement locaux afin d'anticiper les mesures adéquates et rendre plus résilients les moyens de subsistances de ces communautés vulnérables.
7. Certainement que beaucoup d'entre vous ont été là lors de l'atelier de lancement officiel du projet, tenue le 13 décembre 2013, ici à Nouakchott, pendant lequel il a été annoncé **le démarrage d'un processus de consultation avec les parties prenantes** dont l'objectif est d'aboutir à la planification opérationnelle du projet.
8. Je tiens à souligner que ce projet va relever un certain nombre de défis qui peuvent être résumés dans les points suivants :
 - Un projet très ambitieux : 8 régions concernées avec des ressources limitées.
 - Un grand défi de ciblage des zones d'intervention au sein des régions elles-mêmes. Quels critères choisir ?
 - Une sous-estimation du budget lors de la préparation du projet qui pose un problème de redimensionnement de l'importance des activités et nombre de bénéficiaires.
9. Face à ces défis, le MEDD et le PAM ont opté pour une stratégie basée sur les principes suivants :
 - a. Adopter une planification Bottom-up impliquant tous les partenaires au niveau régional/local.
 - b. Profiter de toutes les initiatives en cours ou planifiées dans les mêmes régions en assurant une bonne concertation avec tous les partenaires afin d'assurer la complémentarité et optimiser les efforts.
 - c. S'appuyer sur le CREDD en tant que structure de coordination de la politique environnementale au niveau régional pour la validation des choix de la région, notamment le choix des zones d'intervention du projet.
10. Par ailleurs, je voudrai passer quelques messages clés à considérer lors de la mise en œuvre de ce projet :
 - a. Eviter le dispersement au sein de la Wilaya et plutôt favoriser la concentration des efforts dans des zones limitées afin de voir les impacts des activités sur les communautés ciblées. Dans ce sens, un travail d'affinement de choix des zones d'intervention du projet est nécessaire durant les premiers mois de mise en œuvre.

- b. Valoriser toutes les expériences existantes réussies et les mettre à profit dans le cadre de ce projet.
 - c. Profiter de toute initiative en cours (Programmes/Projets) dans les mêmes zones d'intervention du projet dans un esprit de complémentarité, de cohérence et d'efficacité. A titre d'exemple, le PAM, à travers le PRRO 2014-2016, va travailler en complémentarité avec le PARSACC dans environ **30 villages** communs sur les 100 ciblés par le projet.
11. Enfin, je voudrai réitérer l'engagement du PAM à veiller à la bonne réussite de ce projet et ce ; en travaillant dans un cadre de concertation et de coordination continu avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et tous les autres partenaires concernés dans un souci de pouvoir atteindre les objectifs fixés pour le projet. Le PAM mettra à profit du projet, toute son expertise et expérience dans le domaine de la sécurité alimentaire et veillera à renforcer les capacités des partenaires dans ce domaine.
12. Je ne saurais terminer sans renouveler mes remerciements et ma gratitude à son excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et l'ensemble de ses collaborateurs pour leur engagement dans la réussite de ce processus de consultation.
13. Mes remerciement vont également au Gouvernement mauritanien pour sa franche collaboration dans la mise en œuvre des programmes du PAM en général et réitère au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie l'engagement du PAM et son entière disponibilité à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie de la population mauritanienne la plus vulnérable.
14. Je vous remercie encore une fois pour votre présence et je vous souhaite plein de succès pour votre atelier.

Janne SUVANTO
Représentant PAM Mauritanie